



MAIRIE  
de  
NOAILHAC

Téléphone 05 63 50 50 05

**Bulletin  
du Conseil Municipal  
De la commune de Noailhac  
Séance du 24 Octobre 2018**

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Louis GAU. Henry BOSC ; Serge BARBASTE. ; Jean-Marie BERNAT ; Marc GEMIN ;  
Mmes : Marie-Pierre PALAYSI ; Armelle ANDRADE ; Christiane MADAULE ; Isabelle CARRIÈRE ; Gaëlle THUILLIER  
Excusé : Jacques BLANC  
Absent : Etienne SICARD

**RAPPORT DE VEOLIA SUR L'EAU**

Ce rapport fait ressortir une bonne qualité de l'eau.  
Ce dernier est adopté à l'unanimité.

**RISQUES PROFESSIONNELS : DOCUMENT UNIQUE**

Ce document recensera les risques professionnels de l'ensemble du personnel communal. Le centre de gestion aidera à son élaboration.  
Un groupe de travail a été constitué, en feront partie :  
Francis MATHIEU, Serge BARBASTE, Marie-Pierre PALAYSI et Christiane MADAULE.

**ORGANISATION SEMAINE SCOLAIRE POUR LA PROCHAINE RENTREE**

Le conseil Municipal s'est prononcé (10 voix pour et 2 contre) pour le retour à la semaine des 4 jours.

**INDEMNITES DE CONSEIL AU PERCEPTEUR**

Cette indemnité est reconduite à l'identique (389.25€ brut par an)

**COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Pour les communes de moins de 1000 habitants, un conseiller municipal doit intégrer cette commission : Mme ANDRADE et désignée.

**PREPARATION DU 11 NOVEMBRE**

Nous rappelons que le rassemblement aura lieu le 11 Novembre à 17h30 place Paul Granaud. Un arrêté va être pris pour interdire le stationnement et la circulation Place Paul Granaud, rue Notre Dame jusqu'au rond-point de le rue de la Fabrié et de la rue Abbé Pistre à partir de 14h.

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Qualité du tri : le dernier contrôle fait ressortir un taux de rejet non toléré dans les bacs jaunes de 31% alors que le seuil toléré est de 20%.

Nous attirons l'attention de tous pour un tri plus rigoureux afin d'éviter les sanctions financières qui pourraient être mises en place par la Communauté d'agglomération.

## QUESTIONS DIVERSES

- La Région ne participant pas au financement du cheminement piétonnier, avenue Charles Thailhades, le projet est mis en suspens.
- Extension salle omnisport: prise de contact avec Mr NEGRE, architecte sur Payrin, pour le chiffrage du projet.
- Intempéries de l'Aude: une urne va être mise en place à la Mairie pour recueillir les dons éventuels. Les dons devront être effectués par chèque à l'ordre de « Aude solidarité » - département de l'Aude – allée Raymond Courrière – 11000 CARCASSONNE.  
En ligne sur : <https://www.leetchi.com/c/aude-solidarite>
- Rue courte: un arrêté sera pris afin d'y interdire le stationnement ainsi que sur une partie de la rue Notre Dame.
- Goudronnage rue Notre Dame ! L'entreprise Carayol va reprendre les parties défectueuses début 2019.
- Vœux 2019: La cérémonie des vœux est programmée le dimanche 06 janvier à 10h salle Roger GAU.